



Guide d'accueil EMS La Paix du Soir

BIENVENUE A LA PAIX DU SOIR

Notre mission (page 3)

L'association de la Paix du Soir se veut être, pour les personnes âgées, un lieu de vie et d'accueil dans le respect de la dignité de chacun, sans distinction aucune.

La Paix du Soir se consacre à l'épanouissement de chaque individu en répondant aux besoins physiques, émotionnels, sociaux et spirituels des résidents. Notre mission est d'offrir un cadre de vie de qualité où l'épanouissement, l'auto-détermination, et la dignité humaine sont au cœur de chaque interaction.

Notre histoire (page 4)

L'association La Paix du Soir est créée en 1948 à l'instigation de Mgr Ramuz, initialement pour aider les femmes âgées dépendantes de l'assistance publique. Depuis lors, notre mission et nos services ont évolué pour répondre aux besoins diversifiés de tous nos résidents. Découvrez notre parcours de près d'un siècle de dévouement et d'innovation.

Séjourner à La Paix du Soir (page 5)

Nous mettons tout en œuvre pour rendre votre séjour aussi agréable que possible. De l'accompagnement personnalisé aux soins médicaux, nous veillons à ce que chaque résident se sente chez lui.

Nos prestations hôtelières (page 11)

Notre restaurant "Le Jardin des Délices" vous propose une cuisine locale et raffinée, préparée avec des produits frais et de saison. Réservez votre table et profitez d'un moment convivial avec vos proches.

Aspects financiers (page 13)

Les tarifs de base, fixés par l'État de Vaud, couvrent les prestations hôtelières et administratives. Pour plus d'informations, contactez notre service administratif.

Pour plus de détails, visitez notre site web : www.paixdusoir.ch



NOTRE MISSION

Une démarche d'accompagnement personnalisée ancrée dans des valeurs humanistes

L'association La Paix du Soir se consacre à l'épanouissement de chaque individu, en mettant l'accent sur l'importance de répondre aux besoins physiques, émotionnels, sociaux et spirituels de nos résidents. Notre mission est d'offrir un cadre de vie de qualité où l'épanouissement, l'auto-détermination, et la dignité humaine sont au cœur de chaque interaction.

À travers un accompagnement personnalisé, nous veillons à ce que chaque résident puisse vivre sa vie pleinement, respectant ainsi ses choix, ses aspirations, et son intégrité personnelle. Nous œuvrons pour que notre structure soit un lieu d'accueil, d'échange, et de vie harmonieuse, favorisant les relations humaines enrichissantes et les contacts bienveillants au sein de notre association comme à l'extérieur.

Cette brochure n'est pas exhaustive de l'ensemble des prestations dispensées. Elle a pour but de faciliter votre intégration dès votre arrivée et pour la durée de votre séjour.



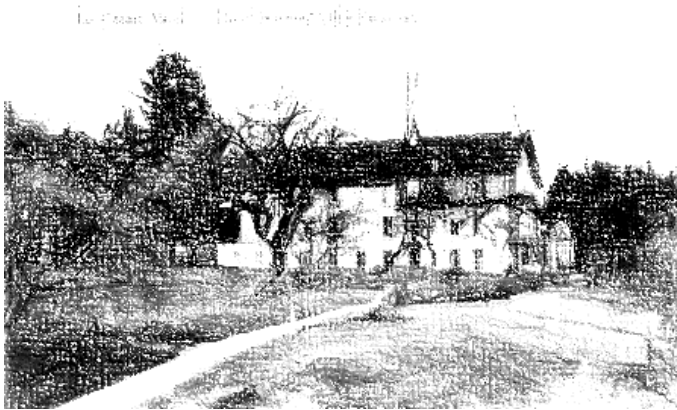
Charte de LPDS



NOTRE HISTOIRE

Bienvenue dans un lieu empreint d'histoire, riche en valeurs et en traditions.

Depuis ses débuts modestes en tant qu'hôtel au XIXe siècle, jusqu'à son évolution en structure d'accueil moderne, La Paix du Soir a traversé les époques, en restant fidèle à sa mission d'offrir soutien et sérénité à ceux qui en ont besoin.



Depuis le XIXe siècle, le bâtiment « Hortensia », dans lequel se trouve actuellement la SPAH, a traversé de nombreuses étapes : d'abord hôtel, puis internat, il devient un refuge en 1948 sous l'impulsion de Mgr Jean Ramuz, avec pour mission de protéger les femmes âgées sans ressources. Ce lieu, empreint de solidarité, a marqué un tournant en

accueillant des personnes en situation de précarité, grâce à l'engagement de la communauté et aux dons généreux.

Avec la création de l'AVS en 1948 et l'évolution des besoins sociaux, La Paix du Soir s'est transformée au fil des décennies. Elle est passée d'un modèle de charité privée à une institution médico-sociale moderne, ouverte à tous les aînés. Les années 1980 marquent une étape clé avec la professionnalisation des soins et l'intégration de la mixité, l'établissement accueillant ses premiers résidents masculins.

En 2007, la création de la SPAH en collaboration avec l'État de Vaud et le CHUV renforce sa vocation d'accompagnement transitoire pour des personnes en attente d'un hébergement durable. En 2010, l'institution modernise ses infrastructures avec l'inauguration d'un nouvel EMS de 84 lits et 16 places de CAT (Centre d'Accueil Temporaire). En 2018, le bâtiment « Hortensia » est entièrement rénové pour offrir un cadre moderne et chaleureux.

Aujourd'hui, La Paix du Soir reste fidèle à ses valeurs fondatrices d'ouverture, de responsabilité et de partage. L'association incarne cette histoire riche et cette mission essentielle, en offrant un lieu où chaque résident peut vivre une étape importante de sa vie dans un environnement sécurisant et adapté.



ASPECTS PRATIQUES

Votre séjour à La Paix du Soir

Résumé des aspects pratiques et financiers à considérer



La vie communautaire

À La Paix du Soir, nous croyons fermement que le bien-être de nos résidents est intimement lié à une vie communautaire harmonieuse et enrichissante. Nous accueillons les familles de 10h00 à 20h00 et offrons la possibilité de convenir d'arrangements exceptionnels pour garantir des moments privilégiés avec vos proches, dans le respect de la vie collective.

Nous soulignons l'importance de la quiétude des unités de vie, spécialement durant les repas. Par conséquent, les salles à manger des unités sont réservées exclusivement aux résidents à ces moments, afin de préserver leur tranquillité. Cependant, les familles sont encouragées à partager des moments conviviaux au restaurant de l'établissement, où elles peuvent se retrouver autour d'un dîner dans une atmosphère chaleureuse et ouverte. Les téléphones ne sont pas autorisés durant les moments communautaires (repas, animations, ...).



Les espaces communs au sein des unités sont considérés comme une extension de l'habitat privé des résidents et, de ce fait, leur accès est priorisé pour ces derniers. En cas de soins, une signalétique lumineuse au-dessus de la porte de la chambre indique que l'entrée n'est pas autorisée, afin d'assurer le calme et le bien-être nécessaires au processus de soin.

Notre établissement place les liens familiaux au cœur de sa mission et invite les familles à participer activement à la vie communautaire à travers diverses activités et événements. Nous prôtons une communication transparente et continue, permettant un accompagnement personnalisé adapté aux besoins de chaque résident.

À La Paix du Soir, chaque détail est pensé pour garantir le bien-être et l'épanouissement des résidents, tout en favorisant des relations familiales enrichissantes et soutenues. Ensemble, nous œuvrons pour créer un cadre de vie où chaque jour est synonyme de joie, de partage et de tranquillité.

Un accompagnement personnalisé

Les EMS offrent des prestations médico-sociales, incluant des services sociaux, hôteliers, de soins et d'animation. Contrairement aux hôpitaux, où les soins aigus et intensifs sont disponibles 24/7, un EMS propose un environnement plus proche de celui du domicile, axé sur le bien-être global du résident. Nous collaborons avec divers professionnels externes (médecins, pharmacies partenaires, physiothérapeutes, ergothérapeutes, etc.) pour offrir les meilleures prestations possibles sur site. En cas de situation médicale complexe, nous facilitons les consultations ou les transferts vers des hôpitaux. Cette démarche assure que nos résidents bénéficient de soins adaptés rapidement et efficacement, tout en restant dans un environnement sécurisé et bien encadré.



Bilan d'intégration

Entre quatre et six semaines après l'arrivée, un bilan d'intégration sera réalisé en présence du résident, de son entourage (si il le désire), et des membres de l'équipe interprofessionnelle qui l'accompagnent. C'est dans ce cadre que vos besoins et attentes seront discutés, afin d'améliorer la qualité de votre séjour.

Soins médicaux et suivi continu

- **Choix du médecin** : Chaque résident a le libre choix de son médecin. Vous pouvez opter pour votre praticien habituel ou le médecin affilié à notre établissement, présent sur site une demi-journée par semaine et joignable à distance selon les besoins des équipes soignantes.
- **Équipe soignante disponible 24/7** : Notre équipe d'infirmières diplômées assure le suivi de première ligne avec une présence permanente sur site, offrant un niveau de suivi qui dépasse les exigences légales typiques pour les EMS. Cette présence continue garantit une prise en charge médicale adaptée aux besoins individuels de chaque résident.
- **En cas de dégradation de la santé** : Le médecin coordonnera avec notre équipe soignante pour organiser une prise en charge appropriée, que ce soit un transfert vers un hôpital pour des soins aigus ou une consultation spécialisée, en respectant toujours les préférences personnelles du résident.
- **Autres prestations** : Une coiffeuse et diverses prestations de bien-être sont disponibles sur rendez-vous : informez-vous auprès de nos équipes. Par ailleurs, notre chapelle accueille les résidents de toutes confessions, proposant un accompagnement spirituel en collaboration avec les aumôniers de La Paix du Soir et des représentants de diverses religions

Un partenariat pour le bien de tous

À La Paix du Soir, nous reconnaissons que chaque situation est unique et que nous ne détenons pas toutes les réponses. C'est pourquoi nous nous engageons à être à l'écoute des résidents et de leurs proches, en collaborant pour identifier des solutions adaptées.

Dans cette démarche, nous veillons à garantir une répartition équitable des ressources, en respectant les besoins et les droits de chacun, conformément à notre charte. Pour garantir cet équilibre, nous avons établi un cadre clair : nous nous engageons à accueillir toute demande avec bienveillance, mais nous appliquons une tolérance zéro face à toute forme de violence, qu'elle soit physique ou verbale. Cette exigence est essentielle pour préserver un cadre de vie harmonieux pour tous.

Aménagement de votre chambre

Meubles personnels

Les chambres, d'une superficie d'environ 16 m², sont aménagées pour votre confort et peuvent être personnalisées selon vos envies. Vous avez ainsi la possibilité d'y installer des meubles peu encombrants et des décorations, à l'exception des tapis. Tout comme vos objets de valeur, ils doivent être inventoriés lors de votre entrée et durant votre séjour en cas de changement. Sur demande auprès de l'équipe de soins, le service technique vous assistera pour votre installation. En cas de débarras de votre mobilier, les frais seront à votre charge (cf. page 18)



Télévision

Vous pouvez installer un téléviseur dans votre chambre moyennant une location mensuelle comprenant l'abonnement au télé réseau (cf. page 18).

Téléphonie

Une ligne téléphonique fixe ainsi que la location de l'appareil téléphonique peuvent être installés sur demande.

Wifi

Vous avez la possibilité de vous connecter à notre wifi (groupe), le code est à demander à l'équipe soignante. Pour un raccordement haut débit nous vous prions de vous adresser directement au fournisseur du télé réseau lausannois "Citycable".

Démarches administratives

Documents

La liste des documents nécessaires à la préparation de votre entrée dans notre établissement vous sera remise dès votre arrivée. Notre service administratif est à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Changement d'adresse

Dès votre entrée dans l'établissement, vous avez l'obligation d'effectuer votre changement d'adresse auprès du service communal de la population du Mont-sur-Lausanne : (021/651.91.81 ou habitants@lemontsurlausanne.ch).

Courrier

Vous recevrez votre courrier à l'EMS. Si vous souhaitez que votre répondant administratif le reçoive directement chez lui, vous avez la possibilité, soit de transmettre ses coordonnées à la poste. Notre service administratif peut également le lui envoyer (forfait de 5CHF/mois reporté sur la facture). Le courrier peut également être conservé à l'EMS et transmis au répondant administratif lors de sa visite.

Valeurs

À votre arrivée et pendant votre séjour, il est requis que vous remettiez vos objets de valeur tels que montres, bijoux, et argent liquide au personnel soignant pour un inventaire et un dépôt sécurisé dans le coffre. Pour les objets d'une valeur supérieure à 1'000 CHF conservés au coffre, ou pour les bijoux conservés en chambre ou portés, vous devrez souscrire une assurance privée auprès de votre assureur. Les valeurs conservées hors du coffre restent sous votre propre responsabilité. Pour les appareils auditifs, une assurance spécifique peut être souscrite auprès de votre fournisseur.

Gestion du linge

Afin de garantir la gestion de votre linge personnel, notre équipe établira un inventaire de vos vêtements. Nous vous rendons attentif au fait que tout nouveau vêtement doit être inventorié et qu'il fera l'objet d'un marquage (cf. page 12). Nous vous invitons à signaler immédiatement tout problème à notre lingère, afin que celle-ci puisse entreprendre les recherches nécessaires (cf. contact p. 15).

Nos prestations hôtelières

Repas

Chaque résident a le choix entre le menu du jour, une suggestion de la semaine ou une petite carte. La possibilité de partager le repas de midi avec vos invités au restaurant de la Paix du Soir vous est offerte, nécessitant une réservation au moins 24 heures à l'avance. Pour toute spécificité alimentaire, telles qu'allergies ou restrictions, nous sommes à votre écoute pour adapter nos préparations.

Notre engagement vers une cuisine de qualité se manifeste par l'utilisation de produits locaux et saisonniers, favorisant le développement durable. Nos équipes culinaires mettent leur expertise à profit pour élaborer sur place des plats savoureux, à base d'ingrédients frais, alignés avec notre engagement pour la qualité, garantissant une cuisine variée et équilibrée.



Les menus sont à découvrir sur notre site web :
www.paixdusoir.ch/services/restaurant

Le Jardin des Délices

Notre restaurant propose une cuisine locale et raffinée qui évolue au rythme des saisons. L'équipe de cuisine accueille leurs hôtes à l'entrée du bâtiment de l'EMS. Le restaurant est ouvert au public tous les jours à midi sur réservation.



Réservation au Restaurant

Du lundi au dimanche 021 / 654.68.88.

Horaire d'ouverture :

10h à 14h et 14h30 à 18h



ASPECTS FINANCIERS

Tarif socio-hôtelier (SoHo)

Ce tarif, fixé par l'Etat de Vaud, couvre les prestations hôtelières et administratives, ainsi que les activités organisées au sein de l'institution et fait l'objet d'une adaptation annuelle.

Tarif EMS 2026

Tarif SoHo (Socio- hôtelier)	167.80
Coût résiduel des soins	23.00
Charges mobilières	3.35
Entretien immobilier	9.70

Prix journalier à charge du résident 203.85



Allocation pour impotence (API)

L'allocation pour impotent (API) moyenne et grave est refacturée aux résidents conformément aux dispositions de l'État. Cette allocation sert à couvrir les frais supplémentaires liés aux soins, et notamment pour les activités de la vie quotidienne (AVQ) telles que l'aide à la mobilité, l'hygiène personnelle, l'habillement, ainsi que pour couvrir d'autres services de soins et d'assistance personnalisée. A ce titre, il vous est demandé de nous transmettre toute décision de la caisse AVS/AI.

Honoraires médicaux et frais de médicaments

Ils sont facturés directement aux assurances par les fournisseurs de soins (sans copie à l'EMS qui n'a pas connaissance des factures des prestataires externes). Les résidents restent responsables de la franchise et de la quote-part selon leur couverture d'assurance maladie. Pour des informations complémentaires, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) offre des ressources utiles sur son site web. Il est important de noter que certains modèles d'assurance ne permettent pas la livraison directe par notre pharmacie partenaire. Nous vous demandons de nous informer si votre modèle d'assurance contient une limitation des prestataires (pharmacie, médecin traitant,...).

Dépôt d'argent de poche

Afin de payer les différentes prestations non comprises dans le forfait socio-hôtelier (consommations au restaurant, coiffeuse, sorties, etc.), nous vous encourageons à définir un montant disponible « d'argent de poche ». Nous vous conseillons de privilégier la mise en compte des consommations en lieu et place des paiements en liquide. Un relevé des consommations vous est envoyé avec la facture mensuelle.

Assurance responsabilité civile

L'association a contracté une assurance RC collective qui couvre les dommages que vous pourriez causer à des tiers ou à des objets / infrastructures. Une prime forfaitaire annuelle de CHF 18.45.- est facturée aux personnes qui souhaitent y souscrire. Pour les autres une copie de leur police d'assurance RC privée est exigée.

Difficultés financières

En cas de difficultés financières pour vous acquitter de la facture relative à votre séjour, nous vous encourageons à demander un contact avec notre assistante sociale pour vous soutenir dans les démarches sociales : demande ou réadaptation des prestations complémentaires de l'AVS (nécessaire lors d'entrée en EMS) ou obtention d'aides spécifiques (tel que LAPRAMS).

Impôts

Dès votre entrée il convient de demander une modification des acomptes auprès de l'office d'impôts (les frais socio-hôtelières étant déductibles de vos revenus). Une attestation peut être demandée à la réception de l'association

Prestations supplémentaires

Prestations et participations non comprises dans le forfait socio-hôtelier (SoHo), avec indication de nos prix (CHF, TTC)

Effets personnels

Marquage du linge

- Forfait à l'entrée :
CHF 120.- pour 100 pièces,
- CHF 1.50/pièce supplémentaire

Nettoyage chimique

Traitement spécial linge délicat

- Selon facture prestataire externe

Travaux de couture

- Selon facture prestataire externe

Débarras des meubles personnels

- CHF 60.-/h

Produits de toilette

- Achats effectués par les proches ou selon tarif internes

Coiffeuse, esthéticienne, podologue

- Selon facture prestataire

Transports

Transport médicalement prescrit (médecin, physio, dentiste, etc.) – l'assurance obligatoire rembourse 50 % du prix de la course, avec une participation maximum annuelle fixée à CHF 500.-

- Selon facture prestataire

Transport de loisir assuré par un tiers (THV, Hemostaz, ...)

- Selon facture prestataire

À titre exceptionnel, un accompagnant de La Paix du Soir peut être affecté avec un coût supplémentaire

- CHF 30.-/heure + km
(tarif conventionnel)

Moyens auxiliaires (MA) standard :

- Fourni par l'association sans supplément

MA personnalisés (fauteuil roulant spécial, etc.)

- Selon facture fournisseur

Commodités

Repas, boissons, sorties hors de l'établissement (musée, sport, etc.)

- Aux frais du résident

Téléphone

- Facturation d'un forfait de CHF 1./jour comprenant la location de l'appareil et de la ligne téléphonique
- Abonnement seul : CHF 0.85/jour

Téléréseau

- CHF 0.25/jours

Assurance RC (si pas d'assurance RC privée)

- CHF 18.45/année



VOTRE AVIS EST IMPORTANT

Amélioration de nos prestations



Soucieux d'améliorer en permanence la qualité de nos prestations, nous avons mis en place un formulaire de signalement (RECI) vous permettant, ainsi qu'à vos proches, de nous faire part de vos remarques et propositions d'améliorations.

Il est accessible sur l'ensemble des espaces communs. Nous considérons que votre avis est important, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, que nous nous engageons à traiter de manière confidentielle.

Notre management est audité chaque année et bénéficie de la certification ISO 9001, garantissant une qualité continue et conforme aux standards internationaux.

Mémentos

Les mémentos donnent diverses informations concernant le financement des séjours en EMS. Ils sont disponibles sur le site de l'Etat de Vaud (www.vd.ch).



Contacts utiles

Administration (021 651 66 66)

Lundi au vendredi entre
8h et 12h et de 14h à 17h
info@paixdusoir.ch

Direction (021 651 66 66)

Guillaume Roulet (direction générale)
Serge Morel (DRH et administration)
Sabine Lovey (directrice des soins)

Unité Gauguin (021 651 66 51)

Unité Klee (021 651 66 52)

Unité Matisse (021 651 66 54)

Unité Monet (021 651 66 53)